

CHAIRE VALEURS ET POLITIQUES DES INFORMATIONS PERSONNELLES

DONNÉES, IDENTITÉS ET CONFIANCE À L'ÈRE NUMÉRIQUE

À l'ère des données personnelles omniprésentes et des identités numériques qui y sont rattachées, les enjeux sont plus affirmés que jamais : [comment garantir une utilisation responsable et sécurisée tout en optimisant les bénéfices d'usage ?](#)

Les Grandes Écoles des grands défis ▼



UN MONDE NUMÉRIQUE QUI S’AFFIRME DANS LE MONDE RÉEL

Les données personnelles sont à la fois un atout stratégique et un sujet de vigilance, touchant l'image, la réputation et les interactions des entreprises avec leurs parties prenantes. Dans un contexte de mutations numériques marquées par l'irruption des intelligences artificielles et la banalisation de la cybercriminalité, ces données redéfinissent les

frontières de l'identité et de la fiabilité. Avec le RGPD, le portefeuille européen d'identité numérique et la nouvelle gouvernance des données, l'Union européenne interroge sa souveraineté et déploie des espaces numériques fondés sur la confiance, visant à protéger les droits fondamentaux des individus, des États et des entreprises.

LE PORTEFEUILLE EUROPÉEN D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

L'Union européenne déploie une infrastructure réglementaire et technique avec le portefeuille européen d'identité numérique, prévu pour 2026 dans le cadre du règlement eIDAS 2. Ce portefeuille permettra à chaque citoyen de stocker et gérer ses documents sensibles (carte d'identité, permis de conduire, diplômes, informations de santé, etc.), tout en contrôlant leur partage et leur utilisation. À terme, l'objectif sera de simplifier des démarches courantes : ouvrir un compte bancaire, prouver des qualifications, franchir une frontière, ou louer une voiture.

Les entreprises disposeront aussi d'une identité numérique pour interagir avec l'administration, leurs clients et signer des contrats. L'anticipation de ce déploiement est donc essentielle.

DONNÉES, DONNÉES PERSONNELLES ET INTELLIGENCES ARTIFICIELLES : UN DÉFI POUR TOUTES LES ENTREPRISES

Les données et les données personnelles sont au cœur de notre économie et représentent un enjeu stratégique pour toutes les entreprises françaises, européennes et internationales. Traiter et gérer ces données de manière responsable et sécurisée est aujourd'hui une nécessité. D'autant que les entreprises doivent se conformer à de nouveaux textes européens et de nouvelles exigences :

- ▶ Garantir la sécurité et la confidentialité des données et données personnelles,
- ▶ Déployer un outil de vérification d'identité fiable et convivial,
- ▶ Prévenir les cyberattaques en augmentation constante, les vols et les fuites de données personnelles,
- ▶ Anticiper l'évolution rapide des législations, des normes et des standards, notamment révision du RGPD et application des règlements sur les marchés numériques (DMA), les services numériques (DSA) et l'IA (IA Act),
- ▶ Assurer la souveraineté des données, tant en matière d'infrastructure, de certification ou d'usage, qu'en vertu des directives européennes,
- ▶ Intégrer la protection de la vie privée dans votre modèle économique,
- ▶ Anticiper les risques techniques, juridiques et éthiques liés au traitement des données personnelles par l'IA.

LE RÈGLEMENT SUR L'IA

Avec l'IA Act, l'UE affirme sa volonté en matière de régulation de l'intelligence artificielle. L'objectif ? Favoriser l'émergence de modèles de confiance tout en préservant la compétitivité et l'activité des entreprises.

Ce texte s'applique à toutes les organisations, grandes ou petites, qui développent et utilisent des systèmes d'IA en Europe. Trouver un équilibre entre régulation et innovation sera un défi majeur, tout en garantissant des IA plus transparentes et plus responsables. À l'instar du RGPD, il sera impossible de l'ignorer.



LA CHAIRE VP-IP EN CHIFFRES

- ▶ **12** années de recherche pluridisciplinaire
- ▶ **26** conférences nationales et européennes
- ▶ **50** ateliers réservés à nos partenaires
- ▶ **24** lettres d'informations
et **13 000** posts de veille
informationnelle sur les réseaux sociaux
- ▶ **3** ouvrages et de nombreuses autres
publications
- ▶ Des **contributions régulières**
aux consultations européennes
- ▶ Un **bureau de représentation**
permanent à Bruxelles pour suivre de près
l'évolution des décisions européennes
en matière de numérique

UNE CHAIRE POUR UNE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE RESPONSABLE ET SOUVERAINE

La chaire **Valeurs et Politiques des Informations Personnelles (VP-IP)** de l'Institut Mines-Télécom, portée par IMT Atlantique vous permet d'investir dans la recherche au service d'une transformation numérique responsable, alignée sur vos objectifs, ceux des institutions et des citoyens. Cette chaire de recherche explore et accompagne l'évolution des modalités de gestion des informations personnelles à travers **une approche unique et pluridisciplinaire**. Elle rassemble des experts français, européens et internationaux en droit, économie, sciences informatiques et philosophie pour concilier croissance numérique et respect des valeurs européennes, dont le droit au respect de la vie privée. De par ses travaux et sa légitimité historique, la chaire VP-IP offre un accès privilégié aux avancées de la recherche, aux évolutions réglementaires, comme aux discussions et négociations qui sont liées.

En co-construction avec ses partenaires, elle propose de travailler à la réalité des problématiques en évolution permanente et à des solutions prenant en compte à la fois les défis technologiques, réglementaires et opérationnels.

4 AXES DE RECHERCHE

IDENTITÉS NUMÉRIQUES

Portefeuille européen d'identité numérique
des individus, entreprises
et administrations



1

2



Données personnelles,
données d'entreprises,
données régaliennes et
données des objets

**SOUVERAINETÉS
DES DONNÉES**

PRIVACY AS A BUSINESS MODEL

RGPD, impact et
modèle international



4

3



Intelligences artificielles
et régulation des données

**INTELLIGENCES ET
MONDE DE DONNÉES**



ÊTRE PARTENAIRE DE LA CHAIRE VALEURS ET POLITIQUES DES INFORMATIONS PERSONNELLES, C'EST :

- ▶ Faire le choix de la responsabilité et de l'innovation
- ▶ Rejoindre une communauté d'acteurs concernés, impliqués et engagés pour un numérique efficace et responsable
- ▶ Saisir l'opportunité de :
 - ▶ **Participer aux projets de recherche** qui impactent directement votre secteur, en contribuant à la définition des cas pratiques, avec un accès privilégié aux résultats,
 - ▶ **Stimuler des approches innovantes** en phase avec les nouvelles exigences des partenaires et clients,
 - ▶ **Renforcer votre image de marque** autour d'une RSE respectueuse de la vie privée de vos clients et de la sécurité de vos données,
 - ▶ **Contribuer à l'évolution des standards européens** en participant aux réflexions et initiatives qui façonnent les pratiques de demain,
 - ▶ **Former et sensibiliser vos équipes** pour mieux anticiper et implémenter les changements réglementaires et technologiques,
 - ▶ **Profiter d'un réseau d'experts** et de partenaires confrontés aux mêmes défis et partager vos réflexions lors de rencontres, d'ateliers, de webinaires et des conférences internationales.

Devenir partenaire de la Chaire VP-IP, c'est se positionner en tant qu'acteur d'un numérique durable, responsable, où votre contribution et votre expérience sont parties prenantes des écritures du monde numérique.



Le soutien à la chaire VP-IP permet de bénéficier de la réduction fiscale sur l'impôt sur les Sociétés à hauteur de 60%



IMT Atlantique
Bretagne-Pays de la Loire
École Mines-Télécom

Une chaire de l'Institut Mines-Télécom,
portée par IMT Atlantique



Claire Levallois-Barth, titulaire de la chaire VP-IP
claire.levallois@imt-atlantique.fr

🌐 : informations-personnelles.org

🐦 : @CVPIP 🌐 : @Chaire VP-IP IMT

